







CHEMINS DE FER CÔTÉS AU PARQUET.

Table with columns: AU COMPTANT, Hier, Auj., AU COMPTANT, Hier, Auj. It lists various railway routes and their corresponding prices.

Les départs de Paris par le chemin de fer de la rive gauche, ont lieu à toutes les heures, à partir de huit heures du matin; les départs de Versailles ont lieu à chaque demi-heure à partir de sept heures et demie du matin; dernier départ à dix heures. Le débarcadère est situé à Versailles près la Haute-Cour. — Abonnement: 1 fr. les wagons. — Le service d'hiver commença le 5 novembre.

Aux Variétés, Darcier rempli chaque soir la salle avec deux de ses petites compositions dans lesquelles il met le cœur et l'âme qu'il faudrait pour une pièce entière, accompagnées de M. Carillon, par M. Page, Ch. Pérey et Neuville.

Le Tigre du Bengale et le Lièvre en sevrage se partagent le rire au Théâtre Montanier. Ces nouveautés plaisent non-seulement au public, mais au caissier de ce théâtre.

SPECTACLES DU 18 OCTOBRE.

THÉÂTRE DE LA RÉPUBLIQUE. — Le Verre d'eau.

OPÉRA-COMIQUE. — Le Val d'Andorre. ODFON. — Les Bourgeois des Mézières. THÉÂTRE-HISTORIQUE. — La Guerre des Femmes. VAUDEVILLE. — Pas de fumée, la Foire aux Idées. VARIÉTÉS. — Le Petit Pierre, M. Carillon. GYMNASE. — Les Représentants, Babet, Trumeau. THÉÂTRE MONTANIER. — Un Lièvre en sevrage, un Tigre. PORTÉ-SAINT-MARTIN. — GAITÉ. — Le Moulin Joli, la Sonnette du Diable. AMBIGU. — Piquillo Alliaga. THÉÂTRE NATIONAL. — Murat.

Ventes immobilières.

AUDIENGE DES ORLÉANS.

Paris DOMAINE D'ALBERT.

VENTE DES BIENS DE LA MAISON D'ORLÉANS. Adjudication sur licitation, en l'audience des criées de la Seine, le mercredi 14 novembre 1849, deux heures de relevée.

Table listing lots for sale with columns: Lots, Dénomination, Contenance, Mise à prix. Includes items like 'Le Boisquet ou la Falaise', 'Le bois de la Courte', etc.

Table listing real estate sales with columns: Lot, Dénomination, Contenance, Mise à prix. Includes 'Le bois de Bouzincourt', 'Le bois de Pozières', etc.

Paris MAISON A VERSAILLES. Etude de M. PEERT, avoué à Versailles, rue des Réservoirs, 23. Vente sur licitation, le jeudi 25 octobre 1849.

Paris FONDS D'HOTEL GARNI. Etude de M. Amédée BEAU, notaire à Paris, rue Saint-Fiacre, 20. Adjudication après faillite, en l'étude et par le ministère de M. Beau, notaire à Paris, susdites rue et numéro, le samedi 20 octobre 1849.

Paris MAISON MEUBLÉE A PARIS. Cité d'Orléans, boulevard St-Denis, 18. JOLIE CHAMBRE depuis 1 fr. 25 c. par jour.

Paris MAISON MEUBLÉE A PARIS. Cité d'Orléans, boulevard St-Denis, 18. JOLIE CHAMBRE depuis 1 fr. 25 c. par jour.

Deuxième départ. (Affranchir.)

RUSSIE. RECOURS EN CRÉANCES dans tout l'Empire. L'Empire. Demande de privilèges d'inventions, etc. S'adresser à M. Emile BENOIT, avocat français, résidant depuis onze ans à St-Petersbourg, grande Morskoje, maison Malakoff, 18.

AVIS AUX VOYAGEURS. On trouve au dépôt de la MANUFACTURE DE CAOUTCHOU de MM. RATTIER et GIBALD, 4, rue des Fossés-Montmartre (brevetés sans garantie), un grand choix d'articles très utiles et presque indispensables en voyage.

ABONNEMENTS. L'Expérience a justifié les merveilleux effets du PINCEAU CHIMIQUE, et la grande vogue qu'il a acquise le confirme tous les jours.

ILLUSTRATION POUR RIRE. — REVUE CARICATURALE DU DIMANCHE. — Trois numéros du Charivari, un tiers de plus que le Journal pour rire.

ALMANACH POUR RIRE. L'ALMANACH POUR RIRE est un joli petit volume rempli de dessins comiques, de caricatures et de portraits politiques.

CHAUFFAGE LECOQ ET C. BOULEVARD BONNE-NOUVELLE, 26. Calorifères économiques de 25 à 90 fr. et au-dessus, adoptés par les Compagnies des chemins de fer du Nord, de Rouen, d'Orléans, par plusieurs Compagnies d'assurances, institutions, lycées et autres grands établissements.

40. L'ACCOUCHEMENT ET LES 9 JOURS. ET AU-DESSUS. Maladies des Femmes et traitement par M. V. MESSAGER, Professeur d'accouchement et sage-femme en chef de la Maison d'accouchement, 4. place de l'Oratoire-du-Louvre.

Les ANNONCES, RECLAMES et AVIS DIVERS à insérer dans la GAZETTE DES TRIBUNAUX sont reçus au Barreau du Journal.

TARIF DES ANNONCES

ANNONCES-AFFICHES ET ANGLAISES, JUSTIFICATION DE 5 COLONNES, SOIT 5 LIGNES POUR LA LARGEUR DU JOURNAL.

D'une à quatre Annonces en un mois. 50 c. la ligne. Dix Annonces et plus, en un mois, ou une seule annonce. 40 c. la ligne. RECLAMES. 1 fr. 50 c. la ligne.

Les insertions concernant les Appels de fonds, Convocations, Avis adressés aux Actionnaires, Expropriations, Placements d'hypothèques et Jugemens, sont comptés indistinctement à 1 fr. la ligne.

La publication légale des Actes de Société est obligatoire, pour l'année 1849, dans les PETITES-AFFICHES, la GAZETTE DES TRIBUNAUX et LE DROIT.

SOCIÉTÉS. Par acte sous seing privé, fait double à Paris le 10 octobre 1849, portant la mention suivante: Enregistré à Paris le 15 octobre 1849, n° 47, r. c. n° 48, reg. 45 fr. 27 c., décime compris, si gne: Lhonnait.

à Paris, rue de la Paix, 21. La durée de la société a été fixée à six années et dix mois, qui ont commencé à courir le 1er octobre 1849 pour finir le 31 juillet 1855, sauf le cas de conversion anticipée de ladite société en société en commandite.

TRIBUNAL DE COMMERCE. Jugement du Tribunal de commerce de la Seine, en l'audience du 16 octobre 1849, en exécution de l'article 1er du décret du 22 août 1848, et de la déclaration faite au greffe, le 22 octobre 1849, par le sieur DEBUEL (Eugène), peintre en bâtiments, rue du Faubourg-Montmartre, n° 112, par lequel le Tribunal de commerce, salle des assemblées, pour entendre le rapport des syndics, et délibérer sur la formation du concordat, ou, s'il y a lieu, s'entendait déclarer en état d'union, et, dans ce dernier cas, être immédiatement consultés tant sur les faits de la gestion que sur l'utilité du maintien ou du remplacement des syndics.

CONVOCATIONS DE CRÉANCIERS. MESSIEURS les créanciers du sieur MANTELIER Jean François, tailleur, rue de Bussy, n° 11; sont invités à produire leurs titres de créances, avec un bordereau, sur papier timbré, indicatif des sommes à réclamer dans un délai de vingt jours, à dater de ce jour, entre les mains de M. Geoffroy, rue d'Argenteuil, n° 41, syndic, pour en conformer de l'article 493 du Code de commerce.

CLÔTURE DES OPÉRATIONS. POUR INSUFFISANCE D'ACTIF. N. B. Un mois après la date de ses jugemens, chaque créancier restre dans l'exercice de ses droits contre le failli.

Enregistré à Paris, le 18 octobre 1849, F. IMPRIMERIE DE A. GUYOT, RUE NEUVE-DES-MATHURINS, 18.